



SITE SOUS VIDÉOPROTECTION

CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
(ART. L251-1 À L255-1)

DÉCRET N° 96-926 DU 17.10.1996 MODIFIÉ

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AU DROIT D'ACCÈS AUX IMAGES

S'ADRESSER À

AU



CONSULTER LE MANUEL D'INSTRUCTIONS



Sécurité du site



Les personnes qui ont été dans une zone à haut risque de Covid-19 ou en contact avec une personne infectée ne sont pas autorisées à visiter



Les personnes souffrant de fièvre, de toux, de maux de gorge ou d'autres symptômes pseudo-grippaux ne sont pas autorisées à visiter



Poignées de mains interdites



Laver ou désinfecter vos mains



Garder une distance de sécurité d'au moins 1.5m



Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir



**ACCÈS INTERDIT
A TOUTE PERSONNE
ÉTRANGÈRE
AU SERVICE**

**Hors service
ne pas utiliser**

**ASCENSEUR
EN PANNE**